

Conseil Municipal
Réunion du 31 Mars 2023 à 20H30

L'an deux mil vingt trois, le 31 mars à 20 H 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GIGAN Jean-Marie, Maire.

Etaient présents : MM. OUDART Christine, BEZIER Marie-Christine, Adjoint, CHRÉTIEN Christine, GEORGET Céline, HAY Jean-François, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : GODIER Gilles, PUEL Laurent, BENOIST Cédric, HUARD Elvis, GUILLET Massilia,

Secrétaire : Christine OUDART

Ordre du jour

- 1-Approbation du Procès-Verbal du 17 Mars 2023
- 2-Restauration du clocher – Avancement des travaux
- 3-Subventions aux associations 2023
- 4-Préparation du budget 2023
- 5-Questions et informations diverses

1. Approbation du Procès Verbal du 17 mars 2023

Monsieur le Maire lit le procès-verbal de la réunion du 17 mars 2023 qui leur a été transmis et s'ils ont des observations à formuler.

Aucune observation, à l'unanimité le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 17 mars 2023.

2. Restauration du clocher – Avancement des travaux

Monsieur le Maire fait un compte rendu de la dernière réunion de chantier du 22 mars aux membres du Conseil Municipal.

3. Vote des Subventions pour 2023 (délibération n° 014-2023)

Le Conseil Municipal, après délibération, vote pour 2023 les subventions suivantes :

◆ Solidarité Paysanne	100 €
◆ Groupement associations (50 % de l'investissement réalisé) (Espérance Houssayenne, Boules Bretonnes, Club de l'Amitié, Houssay la Fête, APE HOUSSAY)	600 €
◆ Anciens combattants HOUSSAY	100 €
◆ Coopérative Scolaire de HOUSSAY Voyage Scolaire	3 133.80 €
◆ Grt Communal Déf. Contre Ennemi Culture	120 €
◆ ADMR BIERNE	623 €
◆ Sapeur Pompiers VILLIERS CHARLEMAGNE	150 €
◆ Restaurant du Cœur de CHATEAU GONTIER	60 €
◆ Asso. Donneur de Sang Quelaines	60 €
◆ Secours Catholique Quelaines	60 €
◆ Prévention Routière	60 €
◆ Sté Protectrice des Animaux	202.80 €
◆ Téléthon	200 €
◆ Chambre des métiers et de l'artisanat	60 €
◆ Véloce Club	200 €
◆ POLLENIZ	127.67 €
◆ Fondation du patrimoine	75 €
◆ TOTAL	5 932.27 €

4. Préparation du budget communal 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal sa proposition du budget principal tant en dépenses qu'en recettes et ouvre la discussion.

Le budget sera définitivement adopté lors de la prochaine réunion.

5. Questions et informations diverses

Le Maire clôt la séance à 22H45

Le secrétaire de séance
Christine OUDART



Le Maire
Jean-Marie GIGAN


